



ENSEIGNEMENT AGRICOLE
FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'AGRICULTURE,
DE LA FORÊT, DE LA NATURE ET DES TERRITOIRES

CS CONSTRUCTIONS PAYSAGÈRES

Certificat de Spécialisation

Niveau IV

Qualification rare, très prisée des Paysagistes...

Formation sur 1 an, année scolaire de septembre à juin



MÉTIERS

Le titulaire du Certificat de Spécialisation Option Constructions Paysagères est capable de :

- Réaliser des travaux préparatoires aux constructions paysagères : travaux terrassement, transformation de terrains (titulaire du permis et CACES), travaux de voiries, réseaux et Divers (VRD), travaux de constructions paysagères,
- Réaliser les travaux de constructions paysagères, participer à l'organisation des chantiers de constructions paysagères,
- Assurer l'encadrement d'une équipe dans le cadre de la réalisation d'un chantier de constructions paysagères,
- Conseiller le client et communiquer dans l'entreprise et hors de l'entreprise,
- Participer au bilan technico-économique du chantier.

Secteur d'activités : les entreprises de travaux paysagers. **Types d'emplois accessibles :** Ouvrier paysagiste qualifié, spécialisé en conduite de chantier constructions paysagères, ouvrier en travaux publics, Chef d'équipe, Chef d'entreprise.

PUBLIC CONCERNÉ ET CONDITIONS D'ADMISSION

Filles et garçons peuvent s'inscrire en fonction de leur profil :

- **Formation Initiale Apprentissage :** Apprenti 16/30 ans, ayant signé un contrat d'apprentissage avec une entreprise du secteur professionnel. Formation rémunérée.
- **Formation Professionnelle Continue :** Adulte, ayant signé un contrat de professionnalisation avec une entreprise du secteur professionnel et tout autre public (salarié, demandeur d'emploi, autre). Accès à la formation après étude des demandes individuelles. Formation rémunérée suivant statut : CIF, Contrat de professionnalisation, Programme Régional Qualifiant, Auto-financement, Financement Pôle emploi, Congé de Formation Professionnel...).

RECHERCHE d'ENTREPRISE pour Apprentis et Demandeurs d'emploi dans le cadre d'un Contrat de professionnalisation :

Un développeur vous accompagne dans cette démarche. Contact au 07 86 87 29 80

CONDITIONS d'ACCÈS : être titulaire du BP travaux paysagers ou Bac Pro travaux paysagers; **Accès par autre diplôme :** être titulaire d'un autre diplôme ou titre de niveau au moins équivalent à celui du diplôme de référence mais dont le contenu n'est pas en rapport avec celui-ci sous réserve d'une durée de formation plus longue. **Accès par expérience professionnelle :** justifier d'un an d'activité professionnelle agricole à temps plein ou trois ans d'activité professionnelle à temps plein dans un autre secteur. **Condition de délivrance du diplôme :** justifier d'une année d'activité professionnelle à temps plein à la date d'évaluation de la dernière unité capitalisable.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Former des ouvriers paysagistes spécialisés en travaux de constructions paysagères, terrassement, transformation de terrain, travaux de voiries, réseaux... Accroître ses compétences, acquérir davantage d'autonomie. Raisonner, réaliser des constructions paysagères respectueuses des grands enjeux environnementaux d'aujourd'hui. Perméabilité sols urbains, plantations d'alignements sur mélange terre-pierre, stabilisés, terres battues. Pratiques en aménagements paysagers de l'éco-construction, mise en oeuvre de calades (type gallo-romaines), murs banchés en terre compactée. Pratique pierre sèche, rocaille (type 18^{ème} siècle), enduits, corps murets paysagers à la chaux aérienne,
- Maîtriser la conduite d'engins mécanisés (mini-pelle, chargeur,...) pour des travaux de terrassement, profilage,
- Compléter une formation qualifiante dans le domaine de l'aménagement de l'espace.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- Enseignements composés de cours, travaux pratiques, travaux dirigés, sorties « terrain », visites d'entreprises. Pédagogie tournée vers l'autonomie des jeunes pour les préparer à la conduite d'équipes. La curiosité par l'observation de constructions patrimoniales, ainsi motiver les jeunes. Rigueur d'exécution : respect des plans, méthode de travail, niveau de finition des ouvrages. L'ouverture d'esprit par de nombreuses rencontres avec des professionnels : Bâtiments de France, CAUE (conseil en architecture, urbanisme et environnement), propriétaires de châteaux, association pour l'éco-construction.
- Pôle aménagements paysagers, équipements performants, laboratoires spécialisés, salles informatiques, formation SST (Sauveteur Secouriste du Travail), CACES (Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité) : mini pelle, chargeur,
- Équipes pédagogiques expérimentées. Suivi individualisé. Réseau de partenaires,
- Association de lycéens, étudiants, stagiaires. Association sportive. Multiples activités. Cadre de travail agréable...

POURSUITE d'ÉTUDES (COMPLÉMENTS)

Le CFA-AH et le CFPPA proposent d'autres options de CSA : CSA Arrosage intégré, CSA Taille et soins des arbres



Diplôme délivré en fonction des résultats obtenus aux contrôles des unités capitalisables. Les UC (unités capitalisables) sont des unités d'évaluation capitalisables, indépendantes les unes des autres et pouvant être obtenues dans n'importe quel ordre. Le diplôme du CSA est délivré dès lors que l'ensemble des UC qui le constituent sont obtenues. Les intitulés et contenus des UCARES sont susceptibles d'évoluer en fonction des opportunités professionnelles, de même les durées prévisionnelles des UC sont susceptibles d'ajustements.

Validité des composantes acquises : 5 ans

PROGRAMME DE LA FORMATION

Formation essentiellement pratique sur le terrain

Pratique soutenue de la discipline sur les chantiers école

- UC 1 : être capable de réaliser les travaux préparatoires au chantier de constructions paysagères en regard du cahier des charges et dans le respect de la réglementation en vigueur :

 - ✓ Identification des travaux à réaliser,
 - ✓ Signalisation du chantier,
 - ✓ Topographie, piquetage, levés,
 - ✓ Utilisation des mini engins (mini pelle, mini chargeur, trancheuse)
- UC 2 : être capable de réaliser les travaux de VRD en regard du cahier des charges et dans le respect de la réglementation en vigueur :

 - ✓ Pose des réseaux hydrauliques, de drainage, des réseaux électriques.
- UC 3 : être capable de réaliser les travaux de constructions paysagères en regard du cahier des charges et dans le respect de la réglementation en vigueur :

 - ✓ Ouvrages de soutènement (choix des matériaux, liants, techniques de pose de pierre sèche...),
 - ✓ Allées et circulations (réalisation des fonds de forme, choix des matériaux, pose dallage, pavage),
 - ✓ Bassins et pièces d'eau (mise en place des liners, mise en place des pompes et accessoires, plantations),
 - ✓ Accessoires de jardins (pergolas, claustras, caillebotis, clôtures, mobilier des jardins).
- UC 4 : être capable d'organiser un chantier de constructions paysagères en regard du cahier des charges et dans le respect de la réglementation en vigueur :

 - ✓ Organisation du chantier,
 - ✓ Détermination des besoins,
 - ✓ Planification,
 - ✓ Contrôle de l'exécution,
 - ✓ Encadrement du personnel,
 - ✓ Relations clients.

FORMATION SST Sauveteur Secouriste du Travail.....
 FORMATION CACES (Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité) : mini pelle, chargeur.....

APPRENTIS
16/25 ans

ADULTES

88 h

88 h

100 h

100 h

260 h

260 h

80 h

80 h

16 h
16 h

16 h
16 h

560 heures
réparties sur
16 semaines

560 heures
réparties sur
16 semaines

DURÉE DE LA FORMATION

La formation se déroule à Rodilhan sur 1 an de septembre à juin,
 Formation alternée avec des semaines en entreprise.

HÉBERGEMENT

De conception récente, l'internat accueille les apprenants en chambres collectives avec espaces de travail aménagés

oui

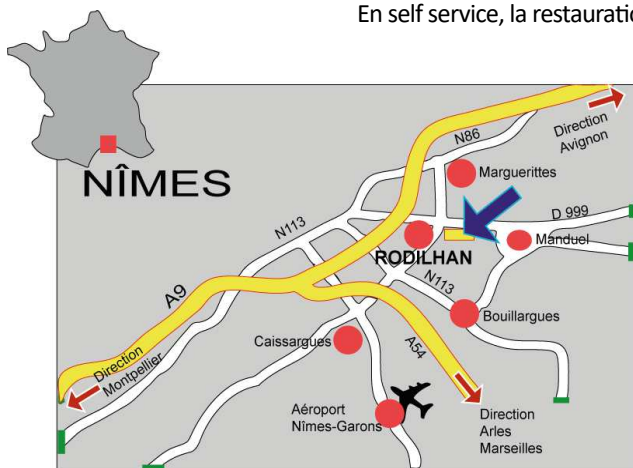
suivant
disponibilités

RESTAURATION

En self service, la restauration est assurée du lundi midi au vendredi midi inclus

oui

oui



TRANSPORTS

Desserte directe par autocars

Nîmes Rodilhan, Beaucaire
 Rodilhan ou Tarascon Rodilhan

Autres services autocars

Desservant Nîmes avec correspondances scolaires Nîmes Rodilhan

Train

En gare de Nîmes.
 La Gare routière est très proche de la gare SNCF

Avion

Aéroport de Nîmes-Garons

Apprentis 16-30 ans
 CFA-AH du GARD
 ☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56
 ✉ cfa.gard@educagri.fr

Adultes
 CFPPA du GARD
 ☎ 04 66 20 33 09 ☎ 04 66 20 45 56
 ✉ cfppa.nimes@educagri.fr